

RESOLUTIONS DE L'EXAMEN NATIONAL DES EXPORTS VERTS DE LA FILIERE CAFE **Hôtel Colbert, Antananarivo, 20 juillet 2017**

A l'issue d'une journée d'atelier, après les présentations en plénière et les travaux des ateliers régionaux, les participants ont adopté les résolutions suivantes :

LA DISPONIBILITE DES PLANTS REpondant AUX BESOINS DU MARCHE ET DES CONDITIONS AGRO-CLIMATIQUES DOIT ETRE AMELIOREE

- A court Terme
 - Mettre en place des pépinières de proximité produisant suffisamment pour le renouvellement et la création de nouvelle plantation
 - Renforcer la capacité des pépiniéristes pour mettre en adéquation les besoins du marché et leur production.
 - Promouvoir les techniques de multiplication tissulaire pour l'obtention de plants, savoir-faire local
- A moyen Terme
 - Augmenter le nombre de vulgarisateurs spécialisés

LA RESILIENCE DES PLANTEURS FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES ET AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DOIT ETRE RENFORCEE

- A Court Terme
 - Vulgariser les résultats de Recherche sur les variétés adaptées aux conditions agro-climatiques
- A Moyen Terme
 - Appuyer les activités pour renforcer la résilience des planteurs face aux impacts du changement et aléas climatiques

LA GOUVERNANCE DE LA FILIERE DOIT ETRE ASSAINIE

- A Court Terme
 - Promouvoir de partenariats durables, de l'agriculture contractuelle
 - Réduire le secteur informel
 - Structurer de la filière
 - Faire Respecter de la date d'ouverture de campagne
- A Long Terme
 - Professionnaliser les producteurs
 - Mettre en place une structure de dialogue

LES SERVICES AUX ACTEURS DOIVENT ETRE AMELIORES

- A Court Terme
 - Faciliter de l'accès au financement pour les producteurs
 - Renforcer les compétences des acteurs
- A Moyen Terme
 - Faciliter et sécurisation foncière
- A Long Terme
 - Fournir en équipements adéquats
 - Diffuser les résultats de recherche
 - Mettre en place un organisme de prestation de service à toute la filière

LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DOIT ETRE RENFORCE

- A Court Terme
 - Promouvoir la caféiculture en tant secteur porteur
 - Introduire les plants, matériel végétal, dans la catégorie « semence » pour qu'ils bénéficient des mêmes traitements (fiscaux,...)
- A Moyen Terme
 - Mettre en place un Cadre Légal et Réglementaire adéquat
 - Elaborer une politique de relance du Café
 - Renforcer Dina qui favorise la participation citoyenne

L'ENVIRONNEMENT DOIT ETRE PROTEGE

- A Court Terme
 - Sensibiliser et conscientiser les acteurs de la filière sur l'importance de l'environnement
- A Moyen Terme
 - Inclure les feux de brousse parmi les délits sanctionnés par les Dina
 - Promouvoir la caféiculture comme reboisement

LES ACTIONS ORIENTEES VERS LES BESOINS DU MARCHE DOIVENT ETRE PROMUES (Approche chaine de valeur)

- A moyen Terme
 - Promouvoir l'éducation entrepreneuriale
 - Promouvoir structuration d'ordre économique et commerciale
 - Médiation commerciale et information commerciale orientée vers les producteurs (mobile banking, etc.)
 - Promouvoir le café malgache à l'international
- A long Terme
 - Mettre en place Système d'information commerciale
 - Mettre en place système de traçabilité
 - Valoriser les cultures associées qui ne détruisent pas le café

LES INFRASTRUCTURES DOIVENT ETRE AMELIOREES

- A Long Terme
 - Réfectionner les principales pistes
 - Mettre en place des magasins de stockage

LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE FAVORISANT LA MISE EN PLACE DE LABELS, AOC ET IGP EST ELABORE ET APPLIQUE

- A Court Terme
 - Travailler avec les personnes et structures ressources pour préparer les textes légaux et règlementaires
 - Faire des assises régionales et nationale pour vulgariser les textes et établir des plans d'action de sensibilisation, de formation pour déployer l'engagement vers les signes de qualité rattachés aux terroirs.

A cet effet, un ensemble d'actions prioritaires, joint aux présentes résolutions, a été identifié et validé par les participants. Un comité national de mise en œuvre et de suivi de ces résolutions sera mis en place au niveau national. En cas de besoin, il appartient au comité de saisir les instances décisionnelles concernées.

Fait à Antananarivo le, 20 juillet 2017